

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28/03/2024**

Étaient présents : Jean-Marie GASSMANN - Jean-Marie BABEL – Nicolas GASSMANN – Jean-Marie PETIT – Sylvain GHESQUIER – Sylvie GASSMANN - Doris BLAISE

Comptes de gestion 2023 – Budget Principal

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2023.

Compte Administratif 2023 – Budget Principal

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2023 du budget principal se décomposant comme suit :

Investissement :

Dépenses	Prévu	140 153.06 €
	Réalisé	139 426.53 €
	Reste à réaliser	560.00 €
Recettes	Prévu	140 153.06 €
	Réalisé	53 548.06 €
	Reste à réaliser	31 694.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	148 969.44 €
	Réalisé	85 169.90 €
	Reste à réaliser	/
Recettes	Prévu	148 969.44 €
	Réalisé	177 562.11 €
	Reste à réaliser	/

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-85 878.47 €
Fonctionnement	92 392.21 €
Résultat de clôture	6 513.74 €

Affectation du résultat 2023 – Budget Principal

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de	19 186.14 €
- Un excédent reporté de	73 206.07 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 92 392.21 €

- Un déficit d'investissement de	85 878.47 €
- Un excédent des restes à réaliser de	31 134,00 €

Soit un besoin de financement de 54 744.47 €

Décident d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCEDENT	92 392.21 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	54 744.47 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	37 647.74 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	85 878.47 €

Budget primitif 2024 – Budget Principal (7 pour)

Investissement

Dépenses	95 136.74 €
Déficit d'investissement reporté	54 744.47 €
Recettes	149 881.21 €

Dont Restes à réaliser 2023	dépenses	560.00 €
	recettes	31 694.00 €

Fonctionnement

Dépenses	143 147.74 €
Recettes	105 500.00 €
Excédent de fonctionnement reporté	37 647.74 €

Taxes municipales 2024

- 28.24 % foncier bâti,
- 28.82 % foncier non bâti,
- 12.65 % CFE,
- 15.80 % taxe habitation.

Affouages

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le tarif des affouages pour la coupe 2024/2025 à 30 €.

